

Enregistrement sur DOMINO le :	
	ı

# DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2025-2026

Dans les écoles publiques à remettre au service Vie Scolaire en mairie

Une fiche par enfant				
Nom et prénom de l'enfant :				
Né(e) le à à				
Sexe : □ Masculin □ Féminin <u>Date de scol</u>	arisation souhaitée :			
Si votre enfant est déjà scolarisé, précisez l'école fré de radiation)				
Niveau de la classe à la rentrée :				
☐ Souhaitez-vous être informés sur la Classe biling Guyomard) ? Un rendez-vous est nécessaire avec la bilingue.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Choix n°1 exprimé pour la famille pour la scolarisa	ation de l'enfant			
Choix du groupe scolaire: □Claude AVELINE □Fr	ançoise DOLTO □Albert GUYOMARD			
Motif:Choix n°2 (facultatif): école				
□Enfant du voyage. LIEU DE STATIONNEMENT :	□Séné □Vannes			
□ Votre enfant bénéficie d'un PAI (projet d'accuei nécessitant le suivi d'un protocole médical (demand	•			
Parents ou Tuteur – R	esponsable légal			
Nom du Parent 1:	Nom du Parent 2:			
Prénom :ààà	Prénom:ààAdresse:			
CP et Ville:	CP et Ville:			
Secteur: □ Bourg □ Poulfanc □ Presqu'île □ Extérieur <u>DEROGATIO</u>	Secteur: □ Bourg □ Poulfanc □ Presqu'île •N obligatoire: □ <u>oui</u> □ <u>non</u>			
Situation familiale : □ marié □ union marital □ pac	csé □ célibataire □ divorcé □ séparé			
N° Portable:	N° Portable :			
Mail:	Mail:			
Profession:	Profession:			

## COMPOSITION DE LA FAMILLE

### Frères et sœurs scolarisés du même foyer

Nom	Prénom	Date de	Classe	Nom de l'école
		naissance		
s couccianá Inàra	Jmàra au raprás	ontant lágal*) at	toeto eur l'h	onneur l'exactitude d
- "		ma filla ou da mor		omicui rexactitude d

	ere/mère ou représentant le our l'inscription de ma fille o			'honneur l'exactitude de
(*) rayer les menti	ons inutiles			
DATE:	<u>S</u>	IGNATUI	RE(S) des re	esponsables légale(S):
NOM ET PRENOM	M:			
	Décision du l	Maire de	Séné	
	☐ Favorable		favorable	
	□ Favorable	□ De	ravorable	
13. 6				
	it à l'école:			
Date:		SIGN	IATURE:	
	Partie réservée à	l'admini	stration	
Certificat d'inscri	ption scolaire édité le :			
<u>Transmis à la fami</u>	i <u>lle le</u> :			
□ par mail le :	□ donné en main propre l	e:	□ par co	urrier postal

## $\underline{\text{Liste des pièces à fournir pour toute inscription}}$

La demande d'inscription ne pourra être effectuée que si toutes les pièces listées ci-dessous sont en votre possession :

Pour le service vie scolaire de la Mairie
□ <u>Livret de famille (dans son intégralité)</u> ou copie de la carte d'identité
□ <u>lustificatif de domicile datant de moins de 3 mois</u> (quittance électricité/gaz/eau/téléphone)
□Photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents
□Jugement : documents justifiant les modalités d'exercice de l'autorité parentale
□Autorisation d'ouverture compte familles pour le périscolaire: ci-dessous (accueil périscolaire et restauration)
RESTAURATION SCOLAIRE - ACCUEIL PERISCOLAIRE - ACCUEIL DE LOISIRS
Si vous souhaitez bénéficier des services des repas de la restauration et/ou de la garderie (matin et soir) et de l'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires), vous devez remplir l'autorisation de création de votre compte sur le Portail Familles (plateforme de réservation et de facturation).
Avez-vous déjà un compte sur le Portail Familles ? □ oui □ non
Toute inscription au Portail Familles vaut acceptation des règlements intérieurs en vigueur des services concernés, consultable sur le site de la ville : <a href="https://www.sene.bzh">www.sene.bzh</a>
AUTORISATION DE CREATION DE MON COMPTE FAMILLE : oui□ □non
Adresse mail choisi par le parent pour se connecter :□ parent 1 ou □ parent 2
□ RESTAURATION SCOLAIRE à compter du :
□ ACCUEIL PERISCOLAIRE matin/soir (garderie) à compter du :
■ MERCREDIS LOISIRS et VACANCES LOISIRS (enfants en classe de CP au CM2)
Signature(s) obligatoire(s):  Date:

#### La procédure d'inscription scolaire comporte deux étapes distinctes :

- 1) <u>L'inscription administrative</u> est d'abord assurée par <u>le service vie scolaire de la mairie</u> ce qui permet à la famille de formuler sur la base du présent formulaire la demande d'inscription d'un enfant. Un dossier d'inscription vous sera remis au service vie scolaire durant les heures d'ouverture de la mairie. En cas d'absence de permanence, vous pouvez le télécharger sur le site de la mairie.
- 2) <u>L'admission définitive</u> est ensuite assurée par la directrice de l'école. Le certificat d'inscription qui vous sera remis dans les jours suivant votre demande d'inscription vous permet de prendre <u>contact avec la directrice de l'école.</u>

Groupe scolaire Claude Aveline: 02 97 66 98 98 Madame Boccarosa
 Groupe scolaire Françoise Dolto: 02 97 66 90 70 Madame Corbel
 Groupe scolaire Albert Guyomard: 02 97 47 18 61 Madame Magré

#### Pour l'école prévoir les documents suivants :

□Carnet de santé. Pour l'entrée à l'école, la vaccination obligatoire (sauf contre-indication médicale) est le DT-POLIO contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite

☐ Certificat de radiation si scolarisation dans une autre l'année scolaire précédente

□Photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents

□ Jugement : documents justifiant les modalités d'exercice de l'autorité parental

#### Notice d'information sur les inscriptions scolaires 2025/2026

Pour le premier degré, c'est-à-dire les écoles maternelles et élémentaires, l'affectation d'un enfant se fait en mairie.

#### Les inscriptions scolaires concernent :

- Les enfants ayant atteint l'âge d'entrer en Petite Section de maternelle : enfants nés en 2022. Les enfants nés en 2023 sous réserve d'avoir deux ans le jour de la rentrée en fonction des places disponibles seront en Toute Petite Section.

Votre enfant doit se montrer prêt psychologiquement, physiquement et physiologiquement à fréquenter l'école. La propreté doit être impérativement acquise.

- Les nouveaux arrivants sur la commune (être muni du <u>certificat de radiation de la précédente école</u>)
- Les élèves changeant d'école sur Séné, qu'ils aient déjà été scolarisés dans une autre école publique ou privée de la ville.

#### Dérogations scolaires

Les formulaires de demande sont à retirer auprès de l'école afin d'obtenir l'avis de la directrice de l'établissement scolaire. Les cas soumis à dérogation sont listés dans le règlement des inscriptions scolaires et sur le formulaire. Toutes les demandes de dérogation sont soumises au cas par cas et soumise à la signature du Maire pour validation définitive.

<u>Les dérogations extérieures</u>: Pour la scolarisation dans la Ville de Séné d'un enfant venant d'une commune extérieure, il faut un avis du Maire de la commune d'origine et de la direction de l'école de Séné. Elle est soumise à la signature du Maire de Séné pour validation définitive.

<u>Les dérogations pour la scolarisation d'un enfant sinagot dans une commune extérieure</u>: le formulaire est à retirer dans la commune concernée (école publique) ou à la direction de l'école privée extérieure. La décision est soumise à l'accord du Maire de la Ville de Séné.